



Sommaire

1 Présentation générale et cadre procédural

2 S'inscrire à Télérecours

3 Présentation des principales fonctionnalités

4 Echanges avec les juridictions

5 Paramétrage possible de l'application

Se connecter à Télérecours

→ Deux modalités d'accès

- Pour les avocats inscrits au RPVA → accéder à Télérecours depuis la plateforme E-barreau



- Pour les administrations et les avocats non inscrits au RPVA → accéder à Télérecours en Login / Mot de passe



The image shows the login page for Télérecours. The page title is 'Télérecours' and the logo of the Conseil d'État is visible. Below the title, there is a message: 'Pour l'instruction de vos affaires devant le Conseil d'État, merci de vous rendre sur www.telerecours.conseil-etat.fr'. Below this, there is a message: 'Pour toute information (assistance, guides, textes réglementaires, nouveautés...) vous êtes invité à consulter le portail d'information de Télérecours www.telerecours.fr'. The main section is titled 'Ouvrir une session' and contains the following fields: 'Identifiant', 'Mot de passe', and 'Code d'accès oublié ? Mot de passe perdu ?'. Below these fields are two buttons: 'Valider' and 'Obtenir des codes d'accès'. A red oval highlights the 'Ouvrir une session' section.

Processus d'inscription

Avocats inscrits au RPVA

- Processus d'inscription pour un avocat ou une structure d'exercice inscrite au RPVA :

❶ L'avocat « RPVA » se connecte à e-barreau pour s'inscrire. Il sélectionne l'un des sites Télérecours : Conseil d'Etat ou TACAA

❷ L'avocat accède alors au site Télérecours et complète son formulaire d'inscription (reprise des données de l'annuaire CNB)

❸ Après la validation du formulaire d'inscription, l'application demande une confirmation de l'adresse de messagerie

Etape 2 : Formulaire d'inscription pour les **avocats** inscrits au **RPVA**

L'utilisateur vérifie les informations pré-renseignées dans Télérecours qui proviennent des données de l'annuaire en provenance du CNB.

Il sélectionne les juridictions qu'il souhaite prévenir de son inscription à Télérecours

Il valide le formulaire en renseignant le Captcha

Il coche l'accord pour les téléprocédures

Formulaire d'inscription pour les avocats inscrits au RPVA

Section 1: Votre identité et vos coordonnées

Type de personne* Personne morale Personne physique

Nom* RPVA_RAISON_SOC

SIREN 192430706

NIC 00017

Barreau* Choisir un barreau...

Adresse*
ADD1
ADD2

Code postal* 68100

Ville* PARIS

Téléphone 0101010101

Télécopie 0202020202

Section 2: Responsable de l'inscription

Civilité* Maître

Nom* RPVA_AVO_NOM

Prénom* RPVA_AVO_PRENOM

Courriel principal* tototo@avocat.com

Confirmation* tototo@avocat.com

Section 3: Juridictions administratives de votre ressort

En sélectionnant les juridictions de votre ressort, vous leur permettez d'être informées par courriel de votre inscription à Télérecours.

Sélectionnez une juridiction administrative pour l'ajouter à la liste des juridictions de votre ressort :

Niveau Cour Administrative d'Appel Conseil d'Etat Tribunal Administratif

Nom de la Juridiction	
<input type="checkbox"/>	Cour administrative d'appel de Paris

Supprimer

Juridictions Administratives
Cour administrative d'appel de Paris

Ajouter

Entrez l'ensemble des caractères suivants dans le champ prévu à cet effet. En cas de difficulté de lecture, de nouveaux caractères vous seront proposés.



Code de vérification* [input]

En cliquant sur Accord pour l'emploi des Téléprocédures, vous acceptez nos conditions et reconnaissez avoir lu et compris notre politique d'utilisation des données.

Vous êtes invité à prendre connaissance des présentes Conditions Générales d'Utilisation du Télé-service Télérecours en cliquant sur ce lien : [Conditions Générales d'Utilisation](#). A votre première connexion effectuée après inscription, ces Conditions Générales d'Utilisation vous seront à nouveau présentées pour acceptation formelle. Il en sera de même à l'occasion de toute mise à jour ultérieure.

Accord pour l'emploi des Téléprocédures *

Valider Annuler

Etape 3 : Confirmation de l'adresse de messagerie pour les **avocats** inscrits au **RPVA**

- L'application demande ensuite une confirmation de l'adresse de messagerie de l'avocat :



The screenshot shows a web form titled "Télérecours" with the Conseil d'État logo in the top right corner. The main heading is "Renseignez votre adresse de messagerie". Below this, there are two input fields: "Renseignez votre adresse de messagerie:" and "Confirmez votre adresse de messagerie:". A red box highlights both input fields, and a red speech bubble points to them with the text: "Il est nécessaire de saisir à nouveau son adresse mail avant de valider". A "Valider" button is located at the bottom right of the form area.

Processus d'inscription

Avocats **non RPVA**

- Processus d'inscription pour un avocat ou une structure d'exercice non inscrit au RPVA :

❶ L'avocat demande à s'inscrire → La juridiction envoie une invitation à s'inscrire à l'avocat via un courrier comprenant l'URL Télérecours et les codes d'accès provisoires

❷ L'avocat se connecte au site Télérecours
Il complète si besoin le formulaire d'inscription (informations remontées par l'annuaire Skipper)
Il valide son inscription

❸ L'avocat reçoit un courriel de confirmation d'inscription avec un lien d'activation
Il active son compte et prend alors connaissance de ses codes d'accès définitifs

❹ L'utilisateur saisit les codes d'accès dans la fenêtre d'ouverture de la session Télérecours : l'application lui propose automatiquement de les modifier
Il peut ensuite ouvrir sa session.

Etape 2 : Formulaire d'inscription pour les avocats **non RPVA**

L'utilisateur vérifie les informations pré-renseignées dans Télérecours qui proviennent de l'annuaire Skipper de la juridiction et les met à jour si besoin

Il sélectionne les juridictions qu'il souhaite prévenir de son inscription à Télérecours

Il coche ensuite l'accord pour les téléprocédures et valide le formulaire en renseignant le Captcha

Télérecours

Inscription aux Téléprocédures

Ce formulaire vous permet de renseigner vos coordonnées et toutes les informations utiles à votre enregistrement dans l'annuaire Télérecours de la juridiction administrative.

Votre identité et vos coordonnées

* Type de personne: Personne morale Personne physique

* Nom: EDF
Siren:
NIC:
Sigle:
Représentant:

* Adresse: 72 rue de l'Abbé de l'Epée
BP 909
* Code postal: 33062
* Ville: BORDEAUX cédex
Pays: France
Téléphone: 05 57 81 02 02
Télécopie: 05 56 51 28 40

Destinataire du code d'accès

* Civilité: Monsieur
* Nom:
* Prénom:
* Courriel:
* Confirmation:

Juridictions administratives de votre ressort

En sélectionnant les juridictions de votre ressort, vous leur permettez d'être informées par courriel de votre inscription à Télérecours.

Accord pour l'emploi des téléprocédures

En cliquant sur Accord pour l'emploi des Téléprocédures, vous acceptez nos conditions et reconnaissez avoir lu et compris notre politique d'utilisation des données.

Vous êtes invité à prendre connaissance des présentes Conditions Générales d'Utilisation du Télé-service Télérecours en cliquant sur ce lien : [Conditions Générales d'Utilisation](#). A votre première connexion effectuée après inscription, ces Conditions Générales d'Utilisation vous seront à nouveau présentées pour acceptation formelle. Il en sera de même à l'occasion de toute mise à jour ultérieure.

Accord pour l'emploi des Téléprocédures

Entrez l'ensemble des caractères suivants dans le champ prévu à cet effet. En cas de difficulté de lecture, de nouveaux caractères vous seront proposés.

* Caractères: 

Etape 3 : Réception d'un courriel de confirmation d'inscription pour les avocats **non RPVA**

- Pour les **avocats non RPVA** : un courriel de confirmation d'inscription contenant un lien d'activation est reçu par l'utilisateur qui vient de s'inscrire (envoyé automatiquement par Télérecours)



L'utilisateur clique sur le lien d'activation et passe alors à l'état « Actif »
→ Un courriel de notification est alors adressé à chaque juridiction qu'il a souhaité avertir

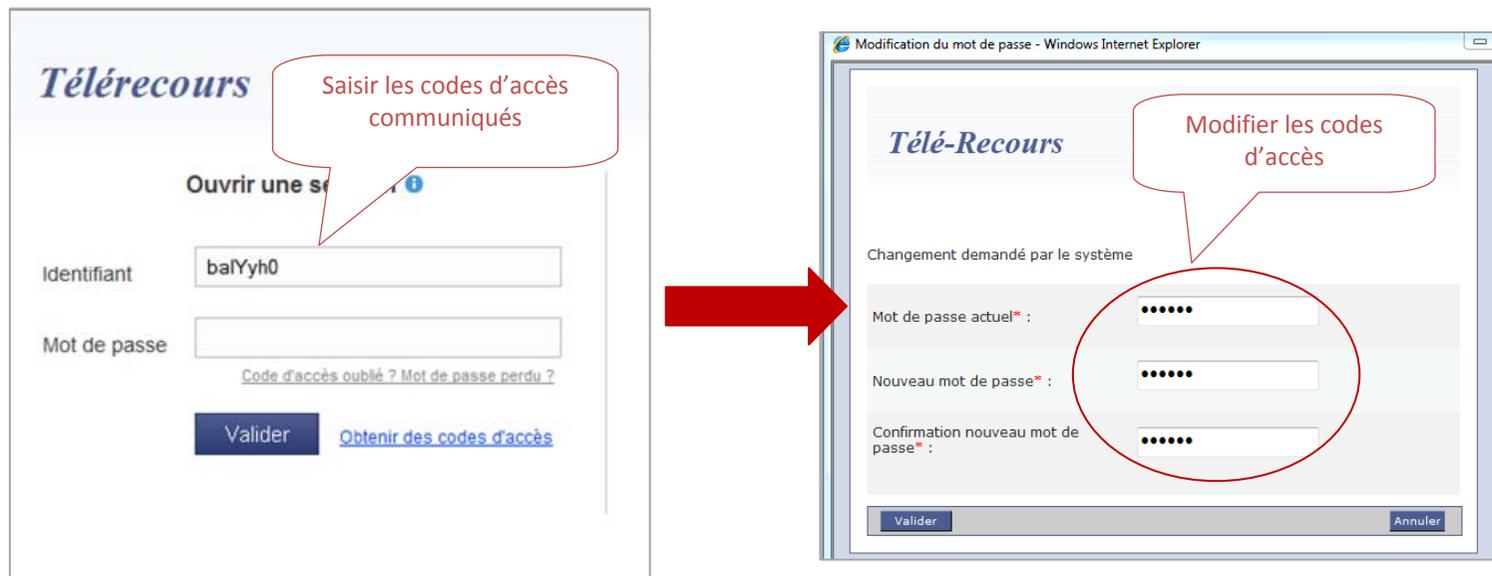
- Un pop-up Télérecours apparaît automatiquement avec les codes d'accès initiaux :



Pensez à faire une copie d'écran de votre identifiant et mot de passe !

Etape 4 : Saisie des codes d'accès dans la fenêtre d'ouverture pour les avocats **non RPVA**

- L'utilisateur saisit les codes d'accès dans la fenêtre d'ouverture de la session Télérecours → l'application lui propose une modification de ses codes



The diagram illustrates the user's journey from the login page to the password change page. On the left, the 'Télérecours' login page shows a form with fields for 'Identifiant' (containing 'baYyh0') and 'Mot de passe'. A red callout bubble points to the 'Mot de passe' field with the text 'Saisir les codes d'accès communiqués'. Below the fields are buttons for 'Valider' and a link for 'Obtenir des codes d'accès'. A large red arrow points from this page to the right, where a browser window titled 'Modification du mot de passe - Windows Internet Explorer' is shown. This page displays a 'Changement demandé par le système' message and three password input fields: 'Mot de passe actuel*', 'Nouveau mot de passe*', and 'Confirmation nouveau mot de passe*'. A red circle highlights these three fields, with a red callout bubble containing the text 'Modifier les codes d'accès'. At the bottom of the browser window are 'Valider' and 'Annuler' buttons.

- Une fois les nouveaux codes validés, l'utilisateur peut ouvrir la session Télérecours